

1981

Henriette et Guylaine Lanctôt

Un Bottin pour les femmes d'affaires du Québec

Par Francine Descarries

In Ces femmes qui ont bâti Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1992 : 504-505.

Le Bottin des femmes est un outil de référence et de promotion de toute première importance pour les femmes d'affaires du Québec. Ce sont deux sœurs, Henriette et Guylaine Lanctôt qui ont eu l'idée de lancer ce répertoire en 1981. Depuis, celui-ci s'est révélé un véritable succès commercial et constitue le principal produit de l'Association des femmes d'affaires du Québec (AFAQ). Cette association à but lucratif fondée également par Henriette et Guylaine Lanctôt, en 1985, et dont elles assument respectivement la présidence et la vice-présidence, regroupe présentement plus de 4 000 membres. En plus de publier le Bottin et de favoriser le développement de réseaux d'échanges et de contacts, l'Association offre à ses membres une large gamme de services allant de l'assurance et des cartes de crédit à taux réduits... au développement d'outils concrets de formation et de soutien pour aider les femmes dans la création ou l'expansion de leur entreprise.

Dans une entrevue qu'elle accordait à Jacques Benoît de *La Presse* le 19 mai 1991, Henriette Lanctôt résume : «L'Association a aidé à développer chez les femmes d'affaires une complicité, une solidarité et une confiance en elles-mêmes, et elle les a amenées à être perçues comme une force auprès des milieux d'affaires.»

Une force au sein du milieu des affaires montréalais, c'est certainement ce que représentent Henriette et Guylaine Lanctôt comme en témoignent certaines des réalisations des deux sœurs.

En plus d'assurer la présidence de l'Association des femmes d'affaires du Québec, Henriette Lanctôt a été présidente de l'Association canadienne des femmes chefs d'entreprises en 1983 et, la même année, elle est élue Femme de l'année par le jury du Salon de la femme. En 1986, elle a été présidente d'honneur du gala-bénéfice de la Fondation Lucie-Bruneau. Depuis plusieurs années, elle a été membre de différents groupes de travail, entre autres, au conseil d'administration du Groupe Action Nord-Sud (1986); à la Commission de l'éducation des adultes du Conseil supérieur de l'éducation (1987); initiatrice du projet annuel «Porte ouverte à la relève», en collaboration avec le Conseil scolaire de l'Île de Montréal (1988) et, en 1990, membre du comité d'honneur du Premier sommet mondial sur les femmes et la multidimensionnalité du pouvoir. En 1991, Henriette Lanctôt est nommée Personnalité de la semaine de *La Presse*, elle participe au jury des Mercuriades et en 1991-1992 elle est présidente du jury du prix Ovation.

Quant à Guylaine Lanctôt, la vice-présidente de l'AFAQ, elle a contribué au développement de la phlébologie de façon remarquable. Fondatrice et présidente des cliniques

Guylaine Lanctôt, au Canada et aux États-Unis, et de l'American College of Phlebology, elle est l'auteure de deux livres et de nombreuses publications. Cette femme médecin est à

l'origine de la classification Lanctôt, un outil précis et pratique pour le diagnostic et le traitement de l'insuffisance de la saphène interne. Grâce à elle, plus de 60 000 patients et patientes ont bénéficié de sa méthode de traitement des varices. Tout comme sa sœur, elle a été élue Femme de l'année 1983 par le Salon de la femme.

Sources

ASSOCIATION DES FEMMES D'AFFAIRES DU QUÉBEC. *Henriette Lanctôt*, 1992.

BENOÎT, Jacques. «La personnalité de la semaine. Il y a dix ans, cette femme a créé un répertoire des femmes d'affaires qui est devenu... une affaire», *La Presse*, 19 mai 1991.

FRÉCHET, Lyne. «Femmes d'affaires inc.», *Revue Commerce*, juin 1991, p. 146-147.

«Le D^r Guylaine Lanctôt : médecin et femme d'affaires», *Bulletin de l'Association des médecins de langue française du Canada*, vol. XXIV, n^o 1 (janvier 1991), p. 1-2.